

Francais - Hamidullah Le Coran traduction en langue francaise

وَإِذَا طَلَّقْتُمُ النِّسَاءَ فَبَلَغْنَ أَجَلَهُنَّ فَأَمْسِكُوهُنَّ بِمَعْرُوفٍ أَوْ سِرِّهُنَّ بِمَعْرُوفٍ ^ج وَلَا
تُمْسِكُوهُنَّ ضِرَارًا لِّتَعْتَدُوا ^ج وَمَنْ يَفْعَلْ ذَلِكَ فَقَدْ ظَلَمَ نَفْسَهُ ^ج وَلَا تَتَّخِذُوا آيَاتِ اللَّهِ هُزُوًا ^ج
وَإِذْ كُرُوا نِعْمَتَ اللَّهِ عَلَيْكُمْ وَمَا أَنْزَلَ عَلَيْكُمْ مِّنَ الْكِتَابِ وَالْحِكْمَةِ يَعِظُكُمْ بِهِ ^ج وَاتَّقُوا
اللَّهَ وَاعْلَمُوا أَنَّ اللَّهَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ

Et quand vous divorcez d'avec vos épouses, et que leur délai expire,

alors, reprenez-les conformément à la bienséance ou libérez-les

conformément à la bienséance. Mais ne les retenez pas pour leur faire

du tort: vous transgresseriez alors et quiconque agit ainsi se fait du tort

-à lui-même. Ne prenez pas en moquerie les versets d'Allah. Et rappelez

vous le bienfait d'Allah envers vous, ainsi que le Livre et la Sagesse qu'Il

vous a fait descendre; par lesquels Il vous exhorte. Et craignez Allah, et

sachez qu'Allah est Omniscient.